



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis?q=idweb:25-92163>

Département(s) de publication : **73, 38**

Annonce n° **25-92163**

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Direction Interdépartementale des routes Centre-Est

**Correspondant :** M. FAVRE David, Chef du SREI de Chambéry

**Adresse :** 1 rue des Cévennes, 73026 CHAMBERY

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 0479601270

**Courriel :** srei-chambery.dirce@developpement-durable.gouv.fr

**Adresse internet :** <https://www.enroute.centre-est.developpement-durable.gouv.fr>

**Adresse internet du profil d'acheteur :** <https://www.marches-publics.gouv.fr>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** Les prestations concernent la maintenance préventive et corrective des stations de relevage des eaux et systèmes mécaniques des bassins de rétention du SREI (Service Régional de l'Entretien et de l'Ingénierie) de la DIR Centre Est.

**Lieu d'exécution et de livraison :** 0 Département Isere et Savoie  
Département Isere et Savoie

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** Accord-cadre à bons de commande passé en Marché à procédure adaptée

**Tableau représentant les caractéristiques principales du marché :**

**Maintenance des stations de relevage des eaux et systèmes mécaniques des bassins de rétention du SREI de Chambéry**

**Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :** Les prestations feront l'objet d'accords cadre mono-attributaire à bons de commande sans minimum et avec un maximum TTC pour 4 ans fixé à 168 000 €

**Refus des variantes.**

### Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

12 mois à compter de la notification du marché.

## Section 5 - Conditions relative au marché

**Cautionnement et garanties exigés :** Sauf indication contraire dans l'acte d'engagement, une avance est accordée au titulaire lorsque le montant initial HT du bon de commande est supérieur à 50 000 € et sa durée d'exécution supérieure à deux mois. Elle n'est due que sur la base du montant des bons de commande diminué du montant des prestations confiées à des sous-traitants et donnant lieu à paiement direct. Son montant est fixé, sous réserve des dispositions des articles L.2191-2 et L.2191-3 et R.2191-3 à R.2191-12 du CCP, à 30 % du montant initial TTC du bon de commande si sa durée, exprimée en mois, est inférieure ou égale à 12 mois ou, si celle-ci est supérieure à 12 mois, à 30 % de 12 fois ce montant TTC divisé par cette durée. Le paiement de l'avance intervient sans formalité dans le délai global de paiement fixé à l'article 3-2.4 ci-dessus compté à partir de la date d'effet de l'acte qui emporte commencement d'exécution du bon de commande.

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :** Le délai global de paiement est fixé à 30 jours. Les prix sont révisibles par application d'une formule représentative de l'évolution du coût des prestations; L'index de référence l choisi en raison de sa structure pour la révision des prestations faisant l'objet du marché est : FSD 2 : Frais et Services Divers 2

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services :** Prestataires groupés conjoints ou des prestataires groupés solidaires.

**Unité monétaire utilisée, l'euro.**

**Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.**

## Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. ;5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. ;1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin
- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique
- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature
- En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Il est accepté d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par le candidat, si celui-ci n'a pas accès à ces certificats ou n'a aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés
- Document prouvant que le candidat dispose d'une autorisation spécifique ou est membre d'une organisation spécifique pour pouvoir fournir, dans leur pays d'origine, le service concerné
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire ATTR11, Acte d'engagement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-attribution-marches-2016>)
- Formulaire DC 4, Déclaration de sous-traitance (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus

- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

**Commentaire sur les justifications :** Autres documents à produire quant aux qualités et capacités du candidat. Situation juridique : les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché.

## Section 7 - Critères d'attribution

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :**

- Prix des prestations : 60%
- La valeur technique au regard du mémoire technique : - les principales mesures prévues pour assurer la sécurité, l'hygiène et les conditions de travail sur les sites (40%), - les procédés et moyens d'exécution envisagés (40%), - la provenance des fournitures (20%). : 30%
- Les performances en matière de protection de l'environnement au regard du mémoire environnemental : - les mesures pour limiter l'impact environnemental de la prestation (50%), - l'engagement dans une démarche ou un plan de progrès environnemental (50%). : 10%

## Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

## Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 15/09/2025 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

## Section 11 - Autres renseignements

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** DIRCE-SREI- 2025-bassins

**Renseignements complémentaires :** Conditions de remise des offres ou des candidatures : Les offres seront établies en euros et transmises en une seule fois. Les offres seront remises obligatoirement par voie électronique sur la plate-forme de dématérialisation (<http://www.marches-publics.gouv.fr>) sous la référence DIRCE-SREI- 2025-bassins. Renseignements complémentaires : Le ou les lieux d'exécution des prestations sont les suivants : Pour les sites relevant de : - la RN90, il s'agit du CEI d'Aigueblanche - Albertville, - la RN 201, il s'agit du CEI de Chambéry, - les RN 85 et 87, il s'agit du CEI de Grenoble.

## Section 12 - Adresses complémentaires

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :** Direction Interdépartementale des routes Centre-Est - SREI de Chambéry

**Contact :** MME Florence CAUSSIGNAC, DIRCE/SREI Chambéry/PR

**Adresse :** 1 Rue Rue des Cévennes, 73026 CHAMBERY

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 0479601289

**Courriel :** Florence.Caussignac@developpement-durable.gouv.fr

**Adresse internet :** <https://www.marches-publics.gouv.fr>

**Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :**

**Coordonnées :**

**Poste :**

**Conditions de remise des offres ou des candidatures :** Présentation par voie électronique: Requête  
Adresse de présentation: <https://www.marchespublics.gouv.fr> - Langues dans lesquelles les offres ou  
demandes de participation peuvent être présentées: français

**Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :** Direction  
Interdépartementale des routes Centre-Est - SREI de Chambéry

**Contact :** MME CAUSSIGNAC Florence, DIRCE/SREI Chambéry/PR

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 0479601289

**Adresse internet :** <https://www.marches-publics.gouv.fr>

## Section 14 - Informations complémentaires

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 14/08/2025